

Compte-rendu du Bureau du 13 janvier 2009

1) La réunion du Bureau n'a pu se tenir, faute de participants (hormis F. Bodet et F. Velin pour la Ville, et Rénovation des Halles), et du fait du retard du garant.

2) Je livre ici les indications qui devaient être communiquées par le garant au Bureau :

a) Sur le projet de Canopée, la Ville a engagé et continue les négociations qu'elle devait avoir avec ses partenaires de la maîtrise d'ouvrage, notamment avec Unibail. Ce sujet ne peut faire lui-même l'objet d'une concertation. En revanche, il faudra, le moment venu, faire un point, en concertation (GTT ou CPC), sur le résultat de cette négociation (en termes de programmation du site, dans et hors Canopée ; en termes de répartition des responsabilités de maîtrise d'ouvrage et de financement, notamment).

Par ailleurs, le dépôt du permis de construire de la canopée ne fige pas le projet. Des questions importantes restent à évoquer en concertation, comme la traitement de la nouvelle place basse comme espace public (question évoquée depuis au moins un an, sans que les modalités précises soient encore arrêtées).

b) Sur la question de la sécurité évoquée lors du Bureau du 11/12/08 : le garant a consulté, comme il l'avait annoncé, la préfecture de police (cabinet du préfet). Celle-ci confirme que le dossier des questions de sécurité du site est instruit par ses services parallèlement à la demande de permis de construire de la Ville, et qu'elle ne peut, pendant cette instruction, discuter de ces questions avec des tiers.

c) Pour répondre à la demande de M. Amou BOUAKKAZ, maire-adjoint chargé des questions touchant à la démocratie participative, qui souhaite rencontrer les participants à la concertation des Halles, la prochaine réunion de bureau, prévue pour le lundi 9 février 2009 à 18 h 30, pourrait être élargie, avec lui, à tous les membres associatifs et comités de quartier représentés au CPC, pour un exercice-bilan de la concertation. Si M. Amou Bouakkaz retient cette proposition du garant, une convocation confirmera cette réunion.

Thierry Le Roy